

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMMUNE DE LA TOUR-BLANCHE-CERCLES

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi chaque année par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

On note une exécution financière saine au service des habitants.

Note de présentation du compte administratif 2023
Budget général

1. La section de fonctionnement

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Réalisations de l'exercice 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	485 091,97 €	595.868,12 €	110.776,15 €
Section d'investissement	484.171,10 €	189.376,90 €	-294.794,20
Total	969.263,07 €	785.245,02 €	- 184.018,05 €

Reports 2022	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	150.000 €	-
Section d'investissement	0 €	479.651,97 €	-

Total Réalisations + reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	485 091,97 €	745.868,12 €	260.776,15 €
Section d'investissement	484.171,10 €	669.028,87	184.857,77
Total	969.263,07 €	1.411.896,99€	445.633,92 €

Restes à Réaliser 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	0 €	-
Section d'investissement	195.869,00 €	329.786,00 €	133.917,00 €

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	485 091,97 €	745.868,12 €	260.776,15 €
Section d'investissement	680.040,10 €	998.814,87 €	318.774,77 €
Total	1.165.132,07 €	1 744.682,99 €	579.550,92 €

1.2 Analyse

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

- 1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune,

Pour 2023, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à **144.710,21 €**. On peut constater une baisse entre l'année 2022 et 2023.

	2021	2022	2023	2022-2023 %
CHAPITRE 011	138.739,13 €	157.607,12 €	144.710,21 €	-8,18 %

Voici le détail des variations sur 3 années :

Comptes	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	2023/2022 %
60611 - Eau et assainissement	5 479.89	5 123.49	4 468.08	-12.79%
60612 - Énergie - Électricité	26 592.57	28 698.09	33 457.41	16.58%
60621 - Combustibles	12 653.43	16 540.75	12 899.85	-22.01%
60622 - Carburants	2 694.59	7 306.99	3 572.43	-51.11%
60623 - Alimentation	11 840.21	12 003.73	9 745.94	-18.81%
60631 - Fournitures d'entretien	1 672.41	1 686.36	915.76	-45.70%
60632 - Fournitures de petit équipement	3 248.24	3 514.22	3 155.19	-10.22%
60633 - Fournitures de voirie	764.08	4 842.06	337.36	-93.03%
60636 - Vêtements de travail	717.38	1 221.30	428.13	-64.94%
6064 - Fournitures administratives	165.13	1 141.20	783.36	-31.36%
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques			45.48	
6068 - Autres matières et fournitures	6 115.93	4 877.36	121.53	-97.51%
6132 - Locations immobilières	265.85	265.85	265.85	0.00%
6135 - Locations mobilières	1 105.59	242.33	656.04	170.72%
61521 - Terrains	1 563.76	716.32	163.80	-77.13%
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	4 085.95	2 110.13	3 193.67	51.35%
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	2 212.52	2 265.87	3 137.72	38.48%
615231 - Entretien et réparations voiries	0.00	1 781.94	2 959.99	66.11%
615232 - Entretien et réparations réseaux	2 249.61			
61551 - Matériel roulant	2 831.26	6 746.67	5 937.78	-11.99%
61558 - Autres biens mobiliers	171.37	1 099.97	743.84	-32.38%
6156 - Maintenance	8 283.54	4 908.76	5 703.87	16.20%
6161 - Assurance multirisques	7 213.16	7 370.27	8 238.41	11.78%
6168 - Autres primes d'assurance	6 425.93	7 516.75	7 645.44	1.71%
617 - Etudes et recherches			1 150.00	

6182 - Documentation générale et technique	153.00	155.00	255.00	64.52%
6184 - Versements à des organismes de formation	0.00	754.58	0.00	-100.00%
6188 - Autres frais divers	678.00	803.26	0.00	-100.00%
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	0.00			
6226 - Honoraires	251.08	1 854.22	973.06	-47.52%
6228 - Divers	1 247.26	1 610.80	5 768.95	258.14%
6231 - Annonces et insertions	129.60	129.60	268.80	107.41%
6232 - Fêtes et cérémonies	4 326.48	4 414.56	3 420.73	-22.51%
6236 - Catalogues et imprimés et publications		0.00	1 075.20	
6237 - Publications	396.00	996.00		
6248 - Transports de biens et transports collectifs - Divers			1 980.00	
6238 - Divers	93.11	186.36	184.42	-1.04%
6251 - Voyages et déplacements	778.65	2 599.48		
6256 - Missions	0.00	0.00	81.50	
6257 - Réceptions	0.00	0.00		
6261 - Frais d'affranchissement	845.27	935.54	799.99	-14.49%
6262 - Frais de télécommunications	5 325.64	5 020.56	5 321.96	6.00%
627 - Services bancaires et assimilés	0.16	502.65	13.17	-97.38%
6281 - Concours divers (cotisations...)	117.00	157.00	157.00	
62875 - Aux communes membres du GFP	0.00	0.00		
62876 - A un GFP de rattachement	1 196.71	0.00	500.00	
6288 - Autres services extérieurs	0.00		503.40	
63512 - Taxes foncières	14 277.00	14 527.00	12 705.00	-12.54%
63513 - Autres impôts locaux	0.00	24.00		
6354 - Droits d'enregistrement et de timbre	0.00	348.00	36.00	
637 - Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	571.77	608.10	939.10	54.43%
Total	138 739.13	157 607.12	144 710.21	-8.18%

- **2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)**

Ces dépenses s'élèvent à **251 363,07 €** pour l'année 2023. On constate une augmentation depuis l'année 2021.

	2021	2022	2023	2022-2023 %
CHAPITRE 012	220 183,81 €	234 628,32 €	251 363,07 €	+7,13 %

- **3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux). Ces charges s'élèvent à **61 723,04 €**.

En 2023, les subventions aux associations (65748) ont été attribuées pour un montant de **4.456 €**. Le montant des participations aux divers syndicats est de **4.463 €**.

Subventions aux associations	2021	2022	2023
Comité des fêtes			1 500 €
Adil Dordogne	38 €	40 €	40 €
FC LTMV	650 €	650 €	650 €
ADMR	1 070 €	1 070 €	866 €
Croix Rouge	100 €	100 €	100 €
Fondation du patrimoine	150 €	150 €	150 €
Judo Verteillac	100 €	200 €	200 €
Lieutenants de l'ouvèterie			50 €
UDAF	50 €	50 €	50 €
Comité de Jumelage	100 €	100 €	100 €
Fête du sport		200 €	200 €
Secours catholique	100 €	100 €	100 €
Secours populaire	100 €	100 €	100 €
Sos chats libres			50 €
Syndicat d'initiative	100 €	100 €	100 €
Team cycliste Verteillac	300 €	200 €	200 €
Ass Terres Blanches		1 500 €	
APAM		40 €	
Asso PREVER	292,50 €		
Total	3 150 €	4.600 €	4.456 €

Participations syndicats	2021	2022	2023
Syndicat mixte scolaire Mareuil	3.900 €	3 750 €	3.675 €
Sivos de Ribérac	936 €	861 €	788 €
Total	4.836 €	4.611 €	4.463 €

- **4) Les charges financières (chapitre 66)**

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de **21 245,98 €** en 2023.

- **5) 042-Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Elles concernent des sorties d'actif pour la somme de **4 198,67 €** en 2023 et des écritures de dotations aux amortissements pour la somme de **1 851 €**.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2022	CA 2023	Variation
011	Charges à caractère général	157 607,12	144 710,21	-8,18 %
012	Charges de personnel	234 628,32	251 363,07	+7,13 %
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante	59 300,39	61 723,04	4,08 %
66	Charges financières	13 313,70	21 245,98	59,58 %
67	Charges exceptionnelles	798,27		
68	Dotations aux amortissements	1.829,57		
042	Opérations d'ordre	3 948,68	6 049,67	53,21 %
Total des dépenses		471 426,05	485 091,97	+2,89 %

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges
- Les produits issus de la fiscalité directe locale
- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités
- Les produits des services
- Les revenus des immeubles communaux

1) Les atténuations de charges (chapitre 013)

Il s'agit de remboursement d'indemnités journalières pour un montant de **9.486,64 €** en 2023. Il était de **5.719,30 €** en 2022.

2) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement :

- De l'occupation du domaine public
- Des ventes de concessions dans le cimetière
- Redevances périscolaires
- Mise à disposition de personnel
- Remboursement de frais par des tiers
- Remboursement du personnel mis à disposition pour l'activité assainissement collectif

Le montant de la recette est de **32 607,04 €**.

3) Les impôts et taxes (chapitre 73)

L'augmentation du produit de la fiscalité est liée, d'une part, à la revalorisation de 3,4 % de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national.

Le chapitre 73 regroupe :

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Taxes foncières et d'habitation	162 343 €	167 082 €	182 720 €	9,36 %
Impôts économiques (hors CFE)	0 €	0 €	0 €	0 %
Reversement EPCI	19 550 €	19 550 €	19 550 €	0 %
Autres ressources fiscales	45 343 €	52 544 €	51 992 €	-1,05 %
TOTAL IMPOTS ET TAXES	227 236 €	239 176 €	254 262 €	+6,30 %

4) 731 Fiscalité locale

Taxes	2021			2022			2023		
	Montants votés	La Tour Blanche	Cercles	Montants votés	La Tour Blanche	Cercles	Montants votés	La Tour Blanche	Cercles
La taxe foncière sur les propriétés bâties	39,15 %	38,69 %	40,18 %	39,15 % ³	38,75 %	40,06 %	39,15 %	38,80 %	39,92 %
La taxe foncière sur les propriétés non bâties	65,31 %	56,10 %	69,73 %	65,31 %	57,26 %	69,18 %	65,31 %	58,40 %	68,62 %
La Taxe d'habitation :							9,82 %	9,27 %	10,72 %

5) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)

La dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales, est une ressource importante qui a évolué de la manière suivante :

	2021	2022	2023	2022-2023 %
CHAPITRE 74	180 403,26	170 332,99	156 958,06	- 7,85 %

Evolution de la DGF

Année	2021	2022	2023	2023-2024
Dotation Nationale de Péréquation	17 030 €	16 502 €	17 183 €	+4,13 %
Dotation de Solidarité Rurale	48 908 €	34 455 €	20 025 €	-41,88 %
Dotation de Solidarité Urbaine	0 €	0 €	0 €	
Reversement sur DGF	- 0 €	- 0 €	- 0 €	
TOTAL DGF	150 188 €	134 598 €	120 242 €	-10,66 %

Le montant du chapitre 74 est de **156 958,06 €**.

5) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit notamment des loyers encaissés. Le montant des loyers encaissés en 2023 est de **108.722,88 €** montant stable par rapport à 2021 et 2022.

Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à **2.730,37 €**. Il correspond à des annulations de titres et des cessions (sortie d'actif)

Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2021	CA 2022	CA 2023	2023-2022 %
R002	Excédent de fonctionnement reporté	161 828,40 €	167 081,07 €	150.000,00 €	-10,22 %
013	Atténuation de charges	5 025,08 €	5 719,30 €	9 486,64 €	65,87 %
70	Produits des services	39 716,80 €	49 812,84 €	33 252,24 €	-33,24 %
73	Impôts et taxes	227 236,12 €	239 176,76 €	71 542,26 €	6,30 %
731				182 720,00 €	
74	Dotations et participations	180 403,26 €	170 332,99 €	156 958,06 €	-7,85 %
75	Autres produits (dont loyers)	98 585,99 €	98 694,76	137 494,07 €	39,31 %
77	Produits exceptionnels	1 239,53 €	7 814,97 €	2 730,37 €	-65,06 %
042	Opérations d'ordre			1 684,48 €	
Total		714 035,18 €	738 632,69 €	745 868,12 €	0,98 %

2. La section d'investissement

2.1 Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2023

Recettes d'investissement	189.376,90 €
Dépenses d'investissement	484.171,10 €
Résultats de l'année 2023	-294.794,20 €

b) Excédent ou déficit à reporter au budget primitif 2024

Résultats de l'année 2023	-294.794,20 €
---------------------------	---------------

c) Solde des restes à réaliser :

Restes à Réaliser 2023	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section d'investissement	195.869,00 €	329.786,00 €	133.917,00 €

2.2 Analyse

Les dépenses d'investissement

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

- 1) Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le remboursement du capital de la dette était de 78.739,42 € en 2023.

Pour mémoire, la commune a plusieurs emprunts contractés, à taux fixes, auprès de

Année	2021	2022	2023
Emprunt Contracté	0 €	500 000 €	0 €
Intérêt de la dette	14 160 €	13 313 €	21 246 €
Capital Remboursé	68 004 €	68 773 €	78 740 €
Annuité	82 164 €	82 086 €	99 986 €
Encours de dette	586 353 €	1 018 849 €	940 111 €

Capacité de désendettement :

Année	2021	2022	2023
Recettes Réelles de fonctionnement	552 206 €	571 551 €	594 184 €
<i>Dont Produits de cession</i>	<i>0 €</i>	<i>1 258 €</i>	<i>0 €</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	426 159 €	467 477 €	479 045 €
<i>Dont dépenses</i>	<i>617 €</i>	<i>798 €</i>	<i>0 €</i>
Epargne brute	126 047 €	102 815 €	110 776 €
Taux d'épargne brute %	22,83 %	18,03 %	%
Amortissement de la dette	68 004 €	68 773 €	78 740 €
Epargne nette	60 138 €	35 312 €	32 036 €
Encours de dette	586 353 €	1 018 849 €	940 111 €
Capacité désendettement en années	4,65	9,91	8,48

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situait aux alentours de 5,5 années en 2022 (bulletin d'information statistique de la DGCL 2022).

- 2) Chapitres 21 et 23

Les principaux investissements réalisés en 2023 sont les suivants :

Opérations	Numéro des opérations	Dépenses			Recettes		
		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Assainissement							
Raccordement bâtiments communaux tout à l'égout	2019-02	6.630,00 €		6.630,00 €			
Total		6.630,00 €		6.630,00 €			
Travaux sur les bâtiments							
Epicerie	2020-02	216.467,61 €	216.385,49 €		DETR : 53.150,00 € Région 26.362,00 € Département : 78.898,00 € = 158 410, 00 €	Région 2.500,00 €	DETR : 53.150,00 € Région 23.862 € Département : 78.898, 00,00 € = 155.910 €
Logement à l'étage de l'épicerie	2021-03	154.986,00 €	145.663,81€	9.322,00 €	DETR : 32.739,00 € Région 10 000,00 € Département 26.475,00 €	Région 2.500,00 € 29.416,00 € (écritures de régul)	DETR : 32.739,00 € Région 5.000,00 € Département 26.475,00 €

					= 69.214,00 €		= 64.214 €
Toiture de l'église	2021-04	105.098,00 €		105.098,00 €	DSIL : 21.775,00 € Département 21. 775,00 € = 43.550 €	DSIL : 10.709,61 €	DSIL : 11.065 € Département 21. 775,00 € = 32.840 €
Travaux suite à audits énergétiques (Ecole LTB, Salle des fêtes de Cercles, Espace de coworking)	2022-02	225.554,00 €	4.245,72 €	22.290,00 €	DETR et fonds vert : 76.822,00 € Département : 35.600,00 € = 112.422,00 €		DETR et fonds vert : 76.822,00 €
Création d'un logement au-dessus de la mairie annexe	2023-04	6.000,00 €	6.000,00 €				
Compteurs individuels local ophtalmo	2023-07	5.000,00 €					
Démoussage de toiture de l'église de Cercles	2023-08	10.000,00 €					
Travaux en régie	2023-09	10.000,00 €	4.053,80 €	2.300,00 €			
Isolation des bâtiments	2023-10	3.017,00 €	3.015,38 €			2.411,40 €	
Alarme local communal	2023-14	2.001,00 €	1.095,44 E	904,00 €			
Bâches sous la halle	2023-16	5.000,00 €		3.852,00 €			
Moteur de l'église	2022-17	1.235,00 €		1.235,00 €			
Presbytère -Gainage cheminée	2023-18	2.230,00 €		2.230,00 €			

Logement de la Poste (Salle de bains)	2023-19	408,00 €		408,00 €			
Total		746.996,61 €	380.549,64 €	147.639,00 €	383.596,00 €	47.537,01 €	
Matériels de voirie							
Achat d'une banquetteuse	2021-05				Participation : 1.900,00 €	2.051,00 €	
Matériels d'entretien des espaces verts	2023-12	6.000,00 €	4.816,80 €				
Achat de tracteurs tondeuse	2023-15	30.000,00 €		29.185,00 €			
Total		36.000,00 €	4.816,80 €	29.185,00 €	1.900,00 €	2.051,00 €	
Sécurité routière							
Sécurité routière (panneaux, points arrêts minute)	2021-09	6.822,00 €	6.683,51 €		2.412,00 €		
Total		6 822,00 €	6.683,51 €		2.412,00 €		
Eclairage public							
Travaux éclairage public	2021-21	1.672,00 €	1.671,97 €				
Réfection câblage des projecteurs du terrain de foot	2022-15	3.750,00 €	3.499,44 €				
Rénovation de l'éclairage public	2023-05	6.600,00 €		6.600,00 €			
Projecteurs Led Terrain de foot	2023-13	1.113,00 €					
Total		13.135,00 €	6.284,41 €	6.600,00 €			

Equipements							
Equipement de la cuisine de la cantine	2022-06				ASP AQUITAINE : 2.165,01 €	2.165,01 €	
Réparation d'une table réfrigérée à la salle des fêtes	2022-14	2.417,00 €	2.416,50 €				
Changements de frigos de la cantine	2023-11	508,00 €					
Total		2.925,00 €	2.416,50 €		2.165,00 €	2.165,01 €	
Etudes							
Audits énergétiques	2022-09	5.140,00 €		1.449,00 €			
Total		5.140,00 €		1.449,00 €			
Sécurité/santé							
Bornes incendie «Mistoury » + bourg	2023-01	8.200,00 €	2.886,34 €				
Installation d'un défibrillateur à Cercles	2023-02	2.360,00 €		2.360,00 €			
Total		10.560,00 €	2.886,34 €	2.360,00 €			
Communication							
Site internet	2023-06	3.000,00 €		2.000,00 €			
Total		3.000,00 €		2.000,00 €			
TOTAL		833.373,00 €	403.547,20 €	195.869,00 €	390.073,00 €	51 753,02 €	329 786,00 €

Les recettes d'investissement

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

Pour l'année 2023, les recettes d'investissement s'élèvent à 189 376,00 €. Elles comprennent :

Les recettes réelles

- Il s'agit des subventions d'investissement reçues dont le détail est dans le tableau ci-dessus.
- Du FCTVA pour 6.397,17 €
- De la taxe d'aménagement pour 2.494,84 €
- De notre excédent de fonctionnement capitalisé (1068) lié à une précédente affectation du résultat pour un montant de 117.206,64 € €.

Les recettes d'ordre

- qui représentent des écritures comptables pour un montant de 6.049,67 €